

Exclusivement pour Primerica
La série de webinaires
« Parlons des REE »

Présenté par Richard Dubuc

Directeur principal, Distribution nationale



[b2bbanque.com](https://www.b2bbanque.com)

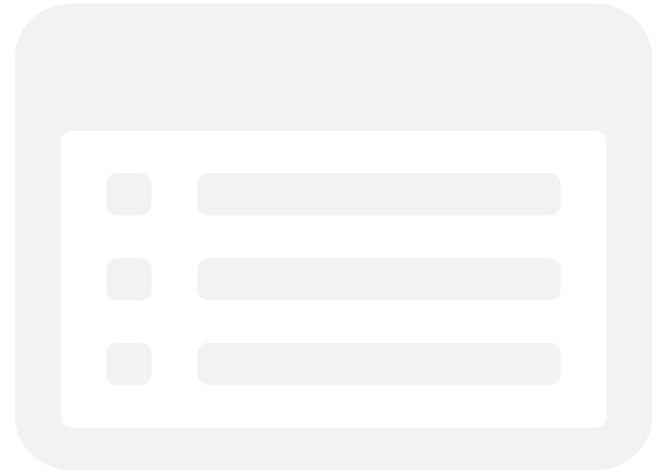
À propos de moi : Richard Dubuc

- Directeur principal de comptes appuyant la relation avec Primerica
- Aide à s'assurer que les besoins de la relation d'affaires sont satisfaits et optimisés pour l'avenir
- Travaille dans le secteur des services financiers depuis plus de 40 ans
- Connaissance approfondie des produits de B2B Banque et des processus connexes



Ordre du jour

- Pourquoi opter pour un prêt REE?
- Présélection de vos clients
- Les 4 C du crédit
- EASE
- Information et ressources
- Questions et réponses



Pourquoi opter pour un prêt REE?¹

1	Aide à réaliser plus rapidement les objectifs de retraite	<ul style="list-style-type: none">Grâce à un prêt REE, les clients disposent d'une plus grande somme à investir sur-le-champ. Ainsi, le rendement composé a plus de temps pour faire son œuvre.¹
2	Les clients peuvent optimiser leurs droits de cotisation inutilisés à un REER	<ul style="list-style-type: none">Les clients peuvent rattraper leurs droits de cotisation inutilisés à un REER afin de garantir une épargne suffisante à la retraite.
3	Faire des cotisations déductibles d'impôt plus importantes	<ul style="list-style-type: none">Un prêt REE permet à vos clients de verser des cotisations plus élevées à leur REER sans avoir à recourir à leur épargne.²
4	Tirer profit de la subvention pour l'épargne-études	<ul style="list-style-type: none">Un prêt REE peut servir à cotiser à un REEE et, par ricochet, à bénéficier de la Subvention canadienne pour l'épargne-études.³

1. L'effet de levier suppose plus de risque que l'achat de placements. Tableau 111-0040, Les droits de cotisation au Régime enregistré d'épargne-retraite (REER), 2013. 2. Il n'est pas toujours possible de déduire les cotisations à un REER du revenu. Un remboursement d'impôt est fonction de divers facteurs. Par conséquent, le fait de cotiser à un REER ne se traduira pas automatiquement par un remboursement d'impôt. Consultez un professionnel compétent en matière de questions fiscales pour en savoir plus. 3. Le gouvernement fédéral versera chaque année un montant équivalant à 20 % des cotisations faites à un REEE, jusqu'à concurrence de 500 \$ par année par enfant et de 7 200 \$ à vie par enfant. À l'intention des représentants de Primerica seulement.



**Présélection
de vos clients**

Connaissez votre client

ARGENT

Quels clients ont des droits de cotisation à un REER inutilisés?
Quels sont leurs objectifs à long terme?
De combien d'argent auront-ils besoin à leur retraite?
Qui sont les clients qui n'ont pas commencé ou optimisé leurs REEE?

TAUX DE RENDEMENT (TDR)

Quelle est leur tolérance au risque?
Quels types de placements leur convient?

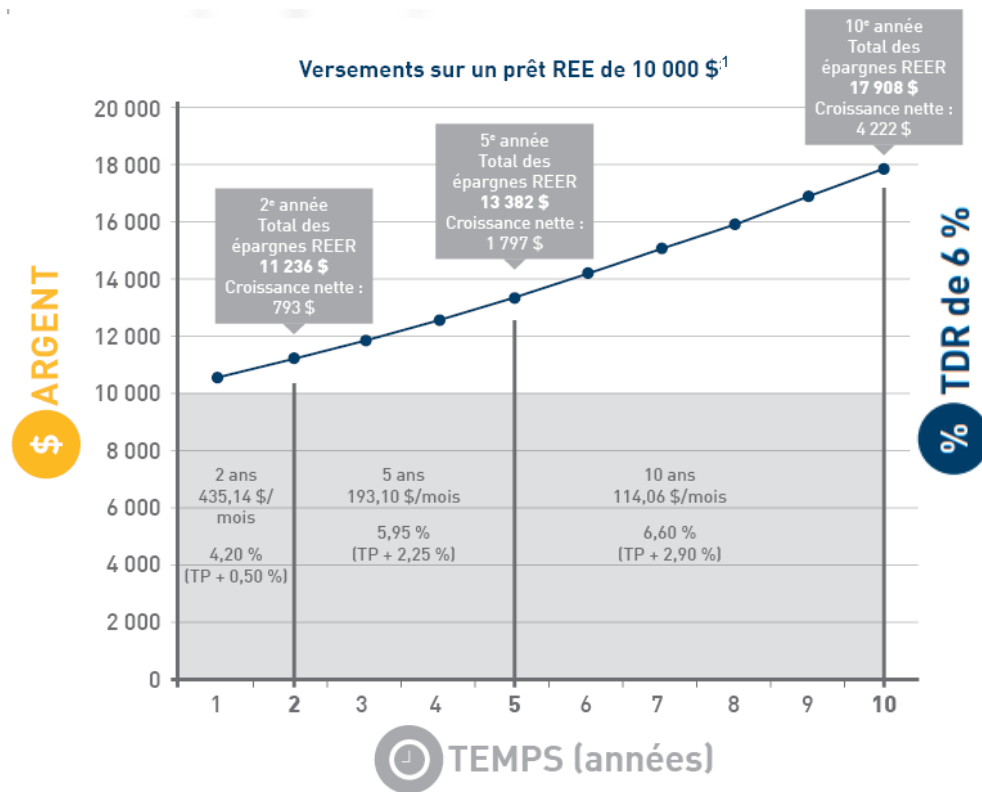
TEMPS

Quand prévoient-ils prendre leur retraite? (p. ex. à 65 ans)?
Combien de temps leur reste-t-il pour cotiser (c.-à-d. 71 moins leur âge)?
Quand les enfants entreprendront-ils potentiellement leurs études postsecondaires?



Connaissez votre produit

- Déterminez quel type de prêt REE convient à votre clients
- Bien que certains clients aiment rembourser leur prêt REE rapidement, les mensualités pour un prêt d'une durée plus longue seraient plus abordables si vos liquidités mensuelles sont une source de préoccupation



1. À des fins d'illustration seulement. Le taux préférentiel utilisé est de 3,70 %, soit le taux en vigueur le 12 juillet 2018. Les taux et les montants réels peuvent être différents. Cet exemple est à titre indicatif seulement et ne peut servir de base pour prévoir les résultats réels. La croissance nette est le montant net après remboursement du capital et des intérêts du prêt. À l'usage exclusif des représentants de Primerica.



Les 4 C du crédit



CAPACITÉ

capacité de s'endetter
davantage



CAPITAL

capacité à rembourser
sa dette



(ANTÉCÉDENTS DE) CRÉDIT

capacité à gérer la dette



CARACTÈRE

bonnes habitudes
financières



Survol du programme

- Tarification simplifiée
- Termes souples (1 à 10 ans)
- Options de report de paiement (jusqu'à 180 jours)¹
- Plusieurs solutions de financement (REER admissible, REEE, fonds communs de placement ou fonds distincts)
- Faible montant minimal (1 000 \$)
- Aucun montant maximal



La façon la plus facile de soumettre les demandes de prêt de vos clients est en ligne, avec EASE, à b2bbanque.com/ease.

1. Les clients peuvent reporter leur premier paiement jusqu'à concurrence de 180 jours pour tous les prêts REE de B2B Banque. Si votre client choisit l'option de report de paiement, le premier versement doit être fait à la première date de versement qui suit la fin de la période de report. Les intérêts courent à partir de la date du financement, et la durée du prêt est prolongée du même nombre de jours que la durée du report. À l'intention des représentants de Primerica seulement.



Information

- Équipe du développement des affaires
 - Prêts à vous aider :
 - Renseignements sur le produit
 - Présentations de vente
 - Occasions d'affaires
 - Matériel de soutien
- Ressources disponibles en ligne au Centre de ressources Primerica à : **b2bbanque.com/primerica**



Ressources

Ressources disponibles dans le Centre de ressources Primerica b2bbanque.com/primerica

Téléchargez
les
documents

Fiche d'information
Prêts REE

À l'usage exclusif des conseillers

Trois facteurs dont il faut tenir compte

Lorsque vous avez des conversations avec vos clients à propos d'un prêt REE, l'expérience soit la meilleure possible pour vous ainsi que pour eux comporte trois étapes simples.

- 1. Connaissez votre client – Identifiez les besoins de votre client**
 Vous avez probablement des clients qui bénéficieraient d'un prêt REE. Savez-vous les questions à poser pour comprendre leurs besoins?
 - ARGENT** : Quels clients ont des droits de prépaiement? Quels sont leurs objectifs à long terme? De combien d'argent auront-ils besoin?
 - TAUX DE RENDEMENT (TDR)** : Quelle est leur tolérance au risque? Quels types de placements leur conviennent-ils?
 - TEMPS** : Quand prévoient-ils de prendre leur retraite? Combien de temps leur reste-t-il à vivre?
- 2. Découvrez le bon prêt REE pour vos besoins**
 Parfois, il est utile de voir les chiffres. Vous pourriez vouloir rembourser votre prêt REE rapidement, ou vous pourriez préférer des mensualités plus importantes, vos liquidités mensuelles pourraient être une source d'inquiétude. Par conséquent, les mensualités pour un prêt d'une durée plus longue seront plus abordables.

Année	Total des versements REER	Croissance nette
2 ^e année	11 234 \$	875 \$
5 ^e année	13 382 \$	2 964 \$
10 ^e année	17 998 \$	6 476 \$
- 3. Connaissez votre argent – Comprenez les 4 C des prêts REE**
 C'est une chose de vouloir un prêt. C'est une toute autre chose d'être admissible à un prêt. Voici quelques critères à examiner avec votre client avant de faire une demande.

Critère	Description	Exemple
Capacité	Votre client est-il capable de rembourser ses dettes? $\frac{\text{Mensualités des prêts}}{\text{Revenu mensuel brut}} = \text{Ratio d'amortissement total de la dette (RATD)}$	Le RATD devrait être inférieur ou égal à 40 %.
Capital	Votre client peut-il accumuler des actifs tout en remboursant ses dettes? Actifs – Passif = Valeur nette	La valeur nette doit être positive et le montant du prêt doit être inférieur à la valeur nette.
[Antécédents de] Crédit	Comment votre client a-t-il utilisé le crédit dans le passé? Les cotes des agences d'évaluation du crédit utilisent les comportements d'emprunt dans le passé comme indicateur des comportements de remboursement futurs.	Établissez : <ul style="list-style-type: none"> La cote de crédit La durée du prêt La profondeur de la dette L'historique des paiements
Caractère	Quels facteurs ont une incidence sur la décision? Les facteurs incluent la stabilité de la carrière et de la résidence de votre client, et sa volonté de fournir des renseignements complets et exacts.	Examinez : <ul style="list-style-type: none"> le type d'emploi la durée de l'emploi la durée de la résidence

À des fins d'illustration seulement. Le taux préférentiel officiel est de 2,95 %, soit le taux en vigueur le 10 juillet 2017. Les taux et les montants réels peuvent être différents. Cet exemple est à titre indicatif seulement et ne peut servir de base pour préparer les résultats réels. La croissance nette est le montant net après remboursement du capital et des intérêts du prêt.



EASE

Avantages de EASE

Le moyen le plus facile et rapide de soumettre les demandes de prêt de vos clients est de le faire en ligne via EASE.

En quelques clics, vous pouvez :

- Réduire la paperasse et éviter les retards
- Recevoir un courriel vous informant du statut d'une demande en quelques secondes
- Suivre plusieurs demandes en même temps jusqu'au déboursement
- Obtenir des rapports pour faire le suivi de vos affaires



The screenshot displays the B2B Banque website interface. At the top left is the B2B Banque logo, and at the top right is the text "Le Centre de ressources Primerica". Below this is a dark blue navigation bar with the following menu items: ACCUEIL, PRÊTS REE, PRÊTS SMART, RÉCOMPENSES, and RESSOURCES. A yellow call-to-action button labeled "OUVRIIR UNE SESSION DANS EASE" with a key icon is highlighted. The main content area features the heading "PRÊTS REE DE B2B BANQUE" in large blue letters, followed by the tagline "Leur avenir. Votre plan." and a green banner that reads "Des ressources pour vous aider à travailler ensemble". The background of the main content area shows a smiling family (a woman, a man, and a child). At the bottom of the page, there is a yellow horizontal bar with four small circular indicators, the last one of which is highlighted.



S'inscrire à EASE

Il y a deux façons de s'inscrire à EASE :

1. Inscrivez-vous en ligne

- Vous recevrez un courriel de confirmation avec :
 - votre code d'accès
 - votre mot de passe
- Gardez-les en mémoire pour un usage ultérieur

A screenshot of the online registration form. At the top, there is a tab labeled "ACCÈS". Below it, there are two input fields: "Code d'accès" and "Mot de passe". At the bottom of the form, there are two buttons: "Entrer" and "Effacer". The entire form area is highlighted with a yellow border.

2. Communiquez avec nous au 1.866.884.9407



Commencer une NOUVELLE demande

NOUVEAU PRÊT MODIFIER VOTRE MOT DE PASSE AIDE ENGLISH QUITTER ✖

[Conseiller financier]
Dernier Login : DATE HEURE

Bienvenue

DES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTES SERA AFFICHÉE ICI

Bienvenue dans le système de soumission électronique des demandes (EASE). Cet outil en ligne vous permet de présenter une demande de prêt de façon sécuritaire et de connaître l'état de la demande en quelques secondes.

EASE vous permet de :

- Remplir, imprimer et soumettre en ligne les demandes de prêts REE et de prêts investissement offerts dans le cadre des programmes suivants :
 - Programme de prêt standard B2B Banque
 - Programme de prêt sélect B2B Banque (offert seulement pour les prêts investissement pour



Options de déboursement – Programme d’alliances de distribution (PAD)

Produit du prêt

Le produit du prêt est envoyé à l’émetteur de fonds qui le déposera dans :

- **REER**
- **REEE¹**
- **Combinaison de REER et REEE**

Placements admissibles

- Les placements doivent appartenir à la même famille de fonds admissibles offerts par un membre du PAD

Sociétés de fonds approuvées², telles que:

- Gestion des Fonds PFSL Ltée – Série des Fonds de Répartition Concert
- La Compagnie d’Assurance-Vie Primerica du Canada (CAVPC) – Fonds Simple Bon Sens



1. Communiquez avec votre courtier/agence pour déterminer si cette option de financement s’offre à vous. 2. Un emprunteur ne peut pas utiliser le produit du même prêt pour faire l’acquisition de fonds de la série Concert et de la série Simple Bon Sens. Il doit présenter séparément deux demandes de prêt REE à B2B Banque. À l’usage exclusif des représentants de Primerica.

État de la demande de prêt

L'état de la demande de prêt sera mis à jour et vous sera communiqué par télécopieur et/ou par courriel.

État	Détails
Révision de crédit en cours	<ul style="list-style-type: none">• Révision de crédit en cours.
Crédit approuvé	<ul style="list-style-type: none">• La demande répond aux normes de risques de crédit de B2B Banque.• L'avance de fonds aura lieu une fois que tous les documents exigés seront reçus et validés.
Crédit refusé	<ul style="list-style-type: none">• La demande ne répond pas aux normes de risques de crédit de B2B Banque.• Si un prêt n'est pas accordé, B2B Banque communiquera avec le conseiller par téléphone et/ou par télécopieur pour l'informer du motif de rejet.
En suspens	<ul style="list-style-type: none">• Des renseignements supplémentaires pourraient être requis.• Vous pourriez recevoir un appel ou un avis par télécopieur spécifiant les documents manquants requis pour l'évaluation de crédit.
Déboursé	<ul style="list-style-type: none">• Déboursé.



Pièces justificatives

Pièces justificatives

- Veuillez indiquer le **numéro de transaction EASE** sur tous les documents qui seront envoyés à B2B Banque (le cas échéant)
- Toutes les pages des formulaires de demande de prêt doivent être jointes, y compris la section **Modalités et conditions**
- Assurez-vous d'utiliser **toutes les pages de la même demande** (évitez d'utiliser des photocopies d'une demande précédente, car chaque demande est liée à un numéro EASE unique)



Pièces justificatives

Pièces justificatives

Détails

Spécimen de chèque

- Doit être tiré sur un compte de chèques personnel (et non pas d'une entreprise/société)
- Le nom du client doit être imprimé sur le chèque
- Les chèques tirés sur des marges de crédit, des comptes de carte de crédit ou des comptes commerciaux ne sont PAS acceptés

Accord de débit préautorisé (DPA)

- Le formulaire doit être revêtu du cachet de la succursale bancaire ou d'une authentification de signature par la succursale bancaire du client

Lettre d'instructions (lettre de direction)

- Si vous voulez rembourser un prêt REE existant détenu auprès d'une autre institution financière



Pièces justificatives

Pièces justificatives	Détails
Preuve de revenu	<ul style="list-style-type: none">• Requis pour les prêts REE dont le montant dépasse le plafond de déduction REER de l'année en cours, ou• Prêts d'une durée supérieure à deux ans
Preuve d'actifs	<ul style="list-style-type: none">• Requis uniquement sur demande<ul style="list-style-type: none">• Relevés bancaires – des 30 derniers jours• Relevés de placements – des 6 derniers mois• Évaluation municipale de la valeur de la propriété – de la dernière année
Avis au conseiller	<ul style="list-style-type: none">• Un avis par télécopieur envoyé au représentant où sera précisé ce qui n'est pas en règle



Astuces et éléments à considérer relativement à la demande de prêt REE

- Les documents servant de preuve DOIVENT correspondre aux renseignements sur la demande de prêt
- Exigences en matière de documentation servant de preuve de revenu :
 - Revenu de travailleur autonome/commissions
 - Revenu de location
 - Salaire



Astuces et éléments à considérer relativement à la demande de prêt REE

- Les documents servant de preuve DOIVENT correspondre aux renseignements sur la demande de prêt
- Exigences en matière de documentation servant de preuve d'actifs :
 - Les actifs liés à l'entreprise NE FONT PAS partie du processus décisionnel
 - Un relevé détaillé est exigé
 - Calcul applicable aux propriétés détenues conjointement
 - Valeur de la propriété vs. valeur marchande
 - Actifs non admissibles



Astuces et éléments à considérer relativement à la demande de prêt REE

- Ne doit y avoir aucuns arriérés d'impôt sur le revenu
- Fournir des renseignements supplémentaires dans la demande initiale
- Le nom du client devrait correspondre à celui sur le spécimen de chèque, de l'agence d'évaluation du crédit et des papiers d'identité
- Inclure les dates d'expiration des papiers d'identité
- Les numéros de téléphone au travail et à la maison sont requis
- Corrélation valeur nette / montant du prêt



Ressources

- Équipe du développement des affaires

- Prête à vous aider :
 - Renseignements sur le produit
 - Présentations de vente
 - Occasions d'affaires
 - Matériel de soutien

- Ressources disponibles en ligne au Centre de ressources Primerica, à : b2bbanque.com/primerica



Fiche d'information
Prêts REE

Trois facteurs dont il faut tenir compte

Lorsque vous avez des conversations avec vos clients à propos d'un prêt REE, nous voulons faire en sorte que l'expérience soit la meilleure possible pour vous ainsi que pour eux. À B2B Banque, un prêt REE comporte trois étapes simples.

- 1. Connaissez votre client - Identifiez les besoins de votre client**
Vous avez probablement des clients qui bénéficieraient d'un prêt REE. Savez-vous qui ils sont? Avez-vous posé les bonnes questions pour comprendre leurs besoins?
 - ARGENT** : Quels clients ont des droits de cotisation à un REER inutilisés? Quels sont leurs objectifs à long terme? De combien d'argent auront-ils besoin à leur retraite?
 - TAUX DE RENDEMENT (TDR)** : Quelle est leur tolérance au risque? Quels types de placements leur convient?
 - TEMPS** : Quand prêt? Combien?
- 2. Découvrez le bon prêt REE pour vos besoins**
Parfois, il est utile de voir les chiffres. Vous pourriez vouloir rembourser votre prêt REE rapidement, mais si vous empruntez une somme plus importante, vos liquidités mensuelles pourraient être une source d'inquiétude. Par conséquent, les mensualités pour un prêt d'une durée plus longue seront plus abordables.

3 ans	5 ans	10 ans
23 811 \$	18 613 \$/mois	110 271 \$/mois
10,6%	9,20%	5,95%
(TDR = 0,50%)	(TDR = 0,25%)	(TDR = 0,05%)

TDR de 6 %

À des fins d'illustration seulement. Le taux préférentiel est de 0,75%, soit le taux en vigueur de 2,25% moins 0,50%. Cet exemple est à titre indicatif seulement et ne constitue pas une recommandation de placement. La comparaison entre ces deux options est faite sur la base de la mensualité nette payée. La comparaison entre ces deux options est faite sur la base de la mensualité nette payée.

3. Connaissez votre argent - Comprenez les 4 C des prêts REE

C'est une chose de vouloir un prêt. C'est une toute autre chose d'être en mesure d'examiner votre client avant de faire une demande.

Critère	Description
Capacité	Votre client est-il capable de rembourser ses dettes? Mensualités des prêts / Ratio d'amortissement total Revenu mensuel brut de la dette (RATD)
Capital	Votre client peut-il accumuler des actifs tout en remboursant ses dettes? Actifs - Passif = Valeur nette
Antécédents de l'Éditeur	Comment votre client a-t-il utilisé le crédit dans le passé? Les cotes des agences d'évaluation du crédit utilisent les comportements d'emprunt dans le passé comme indicateur des comportements de remboursement futurs.
Caractère	Quels facteurs ont une incidence sur la décision? Les facteurs incluent la stabilité de la carrière et de la résidence de votre client, et sa volonté de fournir des renseignements complets et exacts.

Établissez :

- La cote Beacon acceptable
- La durée de l'historique de crédit
- La profondeur des renseignements sur le crédit
- L'historique de délinquances

Examinez :

- le type d'emploi
- la durée d'emploi
- la durée à la résidence



Questions et réponses



b2bbanque.com/primerica

Cette présentation est à titre informatif seulement et ne doit pas être considérée comme un conseil financier. Pour les représentants de Primerica (les « Représentants ») à titre d'information seulement. B2B Banque n'a aucune affiliation avec Primerica et n'appuie ni n'encourage aucun produit ou service offert par Primerica. Le rôle des représentants des ventes indépendants de la Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada (« CAVPC ») et des Placements PFSL du Canada Ltée (« PFSL »), là où il est permis par les lois applicables, se limite simplement à recommander des clients à B2B Banque en ce qui a trait au programme de prêts SMART.

B2B Banque n'offre aucun conseil de placement aux particuliers ou aux Représentants et n'appuie ni n'encourage aucun produit de placement. Il incombe au courtier et au Représentant, et non à B2B Banque, de déterminer si les placements conviennent à leurs clients, et d'informer ces derniers des risques associés au recours à l'emprunt pour effectuer des placements. Bien que les prêts REE permettent d'amplifier les gains, ils peuvent aussi amplifier les pertes de marché. B2B Banque agit seulement à titre de prêteur et d'administrateur de comptes de prêt. L'octroi d'un prêt par B2B Banque ne signifie aucunement qu'elle appuie quelque choix, programme ou stratégie de placement que ce soit. Tous les prêts font l'objet d'une approbation de crédit, et le montant emprunté doit être remboursé quel que soit le rendement des placements achetés. B2B Banque se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'exiger des renseignements ou des documents supplémentaires. Le programme de prêts REE de B2B Banque est offert exclusivement par l'intermédiaire des conseillers financiers agréés. Les calculs sont présentés à titre indicatif seulement. Les montants et les taux réels peuvent varier. B2B Banque ne peut être tenue responsable de l'exactitude des calculs présentés ni des montants indiqués. Les clients peuvent reporter leur premier paiement jusqu'à concurrence de 180 jours pour tous les prêts REE. Si votre client choisit l'option de report de paiement, le premier versement doit être fait à la date de versement qui suit la fin de la période de report. Les intérêts courent à partir de la date du financement, et la durée du prêt est prolongée du même nombre de jours que la durée du report. Le taux préférentiel est le taux d'intérêt annuel que retient et affiche de temps à autre B2B Banque à titre de taux préférentiel de référence en vigueur, alors en vigueur le 24 octobre 2018. Tous les taux indiqués sont susceptibles de changement sans préavis. Les particuliers devraient consulter un fiscaliste compétent. Les cotisations à un REER ne peuvent pas être déduites du revenu dans toutes les circonstances. Un remboursement d'impôt est fonction de divers facteurs. Par conséquent, le fait de cotiser à un REER ne se traduira pas automatiquement par un remboursement d'impôt. Consultez un professionnel compétent en matière de questions fiscales pour en savoir plus.

©B2B BANQUE est une marque déposée de B2B Banque. ©2018 B2B Banque. Tous droits réservés.

